

Voguéo, mise en service le 28 juin

Voguéo, le nouveau mode de transport en commun sur la partie Est de la Seine sera inauguré et mis en service le 28 juin prochain.

Décidé par le Conseil du STIF en juillet 2007, l'exploit était de taille, créer un nouveau service de transport en commun, fluvial, innovant, en moins d'un an.

Des délais extrêmement tendus qui ont nécessité de la part de l'exploitant quelques semaines de plus notamment pour adapter les bateaux aux spécificités d'un transport en commun (agrandissement des baies vitrées pour une meilleure luminosité, adaptation des sièges pour un meilleur confort, création d'une plage arrière...) et finaliser la mise en place des cinq escales le long de la Seine (travaux du génie civil).

Véritable innovation dans les transports en commun, la navette fluviale Voguéo méritait ces derniers ajustements techniques pour offrir aux Franciliens, dans les meilleures conditions, ce nouveau mode de déplacement alternatif aux transports traditionnels.